



VERS L'ELABORATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU TERRITOIRE D'ANGERS

Relevé synthétique des travaux partenariaux
du 18 octobre, du 22 novembre et du 17 décembre 2008 en vue d'élaborer
la clé de lecture de l'Agenda 21 de la culture d'Angers

LE CADRE DU PROJET

1. CONTEXTE

1. Contexte international et national : L'Agenda 21 de la Culture de Barcelone 2004

Inédit en France, l'Agenda 21 de la Culture répond aux recommandations définies dans l'Agenda 21 de la culture de Barcelone. En effet, le 8 mai 2004, des villes et gouvernements locaux du monde entier adoptent l'Agenda 21 de la culture comme document de référence en matière de politiques publiques culturelles.

Ce texte définit les principes et engagements que nécessite une politique culturelle. En précisant que « la diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité » et qu'« il existe de fortes analogies politiques entre les questions culturelles et les questions écologiques, du fait que la culture et l'environnement sont des biens communs de l'humanité », ce texte rappelle que, tout comme le respect de l'environnement, la culture doit se placer au centre du développement durable.

L'Agenda 21 de la culture de Barcelone a donc pour principales ambitions de rappeler la nécessité de préserver la diversité culturelle et de promouvoir cette diversité culturelle en la rendant accessible à tous.

2. Contexte angevin : L'Agenda 21 du territoire angevin

Depuis de nombreuses années, la ville d'Angers est engagée dans une démarche visant la prise en compte du développement durable dans ses politiques publiques, ainsi que dans ses modèles de management et de gestion de l'institution.

La politique de développement durable d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers est en pleine mutation. Ainsi, on passe progressivement d'Agendas 21 institutionnels à un Agenda 21 du territoire angevin.

Le projet d'élaborer l'Agenda 21 de la culture du territoire angevin s'inscrit dans le cadre du projet de mandat des élus angevins, mais également dans le futur Agenda 21 de territoire.

Il a naturellement trouvé sa place dans le cadre du programme des journées de la démocratie locale angevine.

2. LA FINALITE :

La ville d'Angers souhaite intégrer progressivement les quatre dimensions du développement durable comme **fil conducteur** dans la politique culturelle angevine et en lien étroit avec l'esprit de l'Agenda 21 de la culture de Barcelone en 2004.

3. LES OBJECTIFS (RESULTATS ATTENDUS) :

1. Elaborer l'Agenda 21 de la culture du territoire angevin et le traduire en actions.
2. **Adhérer** à l'engagement des villes et des gouvernements locaux, pris à Barcelone en 2004, en faveur du développement culturel dit «Agenda 21 de la culture» et s'impliquer activement dans ce réseau.

4. LE PILOTAGE DU PROJET

Directeur de projet : Directrice de l'Action Culturelle, **Maryvonne FLEURY-LOURSON**

Chef de projet : **Chargée de mission développement durable C.SIX- BOULLAIS**

Groupe de pilotage

- Adjoint au Maire à la Culture : Monique RAMOGNINO
- Adjoint au Maire à l'«environnement » : Gilles MAHE
- Adjoint au Maire de quartier : Marianne PRODHOMME
- Conseillère municipale déléguée au patrimoine, Sophie BRIAND - BOUCHER
- Directeur général adjoint « pôle rayonnement » : Marc ESPA
- Cabinet du Maire : Inès TOME
- + l'équipe projet

Equipe projet :

- Directeur de projet : Directrice de l'Action Culturelle : Maryvonne FLEURY-LOURSON
- Chef de projet : Chargée de mission développement durable : Christelle SIX-BOULLAIS
- Adjoint au directeur de l'Action culturelle : Etienne MACKIEWICZ
- Chargée de mission développement culturel : Emmanuelle CHOLLET

Prestataire

- Observatoire de la décision publique : Hélène COMBE

Groupe témoin :

- Philippe PIAU, SAAS
- Annie DENIEULLE, CCAS, démarche participative
- Gérard MOREAU, producteur
- Christian COPPO, Aladesh
- Jean-Pierre JANDOT, Terre des Sciences
- Pascale GUILLERMIN, habitante et militante ATTAC
- Danielle TRAMOY, agent A.C. musées

- Conseil de développement du pays et de l'agglomération d'Angers
- Phillippe LE GUERN, université publique d'Angers
- Pierre GUEYDIER, université catholique
- Vincent DENNYS, Muséum d'histoire naturelle
- Un 2^{ème} directeur d'équipement de AC pour l'analyse et la diffusion ultérieure de la démarche

Comité d'animation interne (1/mois) :

- Comité de direction de l'Action culturelle + C.SIX + H. COMBE
- Elargissement aux autres directions selon l'ordre du jour

5. LES MOYENS ET LES OUTILS

L'Agenda 21 de la culture du territoire angevin sera construit comme un processus structurant et dynamique pour la politique culturelle de la Ville **sur la durée du mandat**, et sur la base d'une méthode pragmatique permettant **une montée en puissance** du dispositif à terme.

Elle intégrera une approche inter services & partenariale, dans une logique d'articulation renforcée avec les initiatives des autres **Communes de l'agglomération, ainsi qu'avec celles d'Angers Loire Métropole et autres acteurs locaux.**

Dès la première phase, de nouvelles méthodes de travail seront mises en place, basées sur **les nouveaux modes de gouvernance** (*contribution active de la société civile-associations, usagers des services culturels, maisons de quartier, étudiants, autres citoyens...*).

L'Observatoire de la Décision Publique accompagne la Ville d'Angers sur cette **phase d'expérimentation** :

La Ville d'Angers propose aux acteurs locaux d'élaborer ensemble un Agenda 21 de la Culture¹, démarche qui vise à :

- Faire de la diversité des pratiques, des expressions et des origines culturelles, l'un des fils conducteurs du développement local ;
- Incrire la politique et les actions culturelles locales dans une logique de développement durable (pour qu'elles puissent mailler les dimensions de cohésion sociale, d'économie plurielle et responsable, d'environnement et de gouvernance²).

¹ Voir texte le fondateur Agenda 21 de la Culture de Barcelone 2004, conçu et signé par l'Organisation des Nations Unies, l'UNESCO et le réseau de collectivités Cités et Gouvernements Unis Locaux (CGLU) – Disponible sur le site internet de la ville d'Angers www.angers.fr

² Voir schéma en annexe 1

6. LA METHODOLOGIE ET LE CALENDRIER

Etape 1 – Mobiliser les acteurs : octobre- décembre 2008

- 1^{ère} rencontre de l'Agenda 21 de la culture du territoire angevin
- 2^{ème} rencontre de l'Agenda 21 de la culture du territoire angevin

ETAPE 2 –COPRODUIRE L'A21C : Janvier - juillet 2009

Groupe de travail : « *action témoin* »

Relecture d'une action témoin (événement ou structure)

- au regard des 4 dimensions du Développement Durable
- faire des propositions pour la faire évoluer

Groupe de travail : « stratégie »

Elaborer la stratégie et le plan d'actions A21C du territoire d'Angers

- Définir une clé de lecture "culture et développement durable" claire et lisible par tous
- Sur la base de la clé de lecture, réaliser un diagnostic partagé au regard du Développement Durable
- Elaborer la stratégie de l'A21C
- Elaborer le programme d'actions de l'A21C (2009-2012)
- Définir le Plan de formation et de communication

En parallèle, autres chantiers menés par la Direction action culturelle

- Chantiers en cours qui selon les orientations pourraient intégrer le Développement Durable : Projet « Lucie LOM », « pratique des musiques actuelles », rénovation ESBA ...

ETAPE 3 – SEMINAIRE "ENSEIGNEMENTS ET ORIENTATIONS POUR UN AGENDA 21 DE LA CULTURE A ANGERS " : Fin Octobre 2009

- Une journée d'échanges avec la participation de Jordi PASCUAL (UNESCO/CGLU)
- Synthèse et enseignements des deux groupes de travail A et B
- Ajustements des travaux des deux groupes de travail

ETAPE 4 – DEBATS ET DECISIONS EN INTERNE VILLE (ET ALM ?) Novembre 2009

ETAPE 5 – CO-METTRE EN ŒUVRE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE D'ANGERS : Fin 2009- début 2010

- Définir les engagements des acteurs locaux (ce qui relève de la Ville, d'ALM, des acteurs...)
- Adopter en Conseil Municipal l'Agenda 21 d'Angers (et conseil des Maires ALM ?) + le schéma d'orientation et le plan d'actions
- Lancer avec les acteurs locaux le programme d'actions : Relecture à travers le prisme du Développement Durable des actions artistiques et culturelles, et mise en place de nouvelles actions

SYNTHESE DES 3 PREMIERES RENCONTRES PAR MOTS CLES ET PRINCIPALES «CITATIONS »

Trois réunions plénières ont été organisées en octobre, novembre et décembre 2008 pour permettre la mobilisation volontaire de personnes aussi diverses que des artistes, des intervenants culturels, des élus, des agents des collectivités, des autres citoyens dit représentants du « grand public », ...³

La posture adoptée pour l'élaboration de l'Agenda 21 de la Culture consiste, en effet, à considérer que nous sommes toutes et tous acteurs de la culture du territoire. Les différences étant marquées par le rôle qu'on y occupe, c'est-à-dire par le fait que l'on travaille dans le domaine artistique et culturel ou que l'on aille à sa rencontre comme simple spectateur, que l'on soit responsable de son financement ou intervenant bénévole, citoyen...

L'autre dimension spécifique de la démarche engagée réside dans le fait que la ville d'Angers propose de faire localement l'apprentissage collectif d'une nouvelle forme de gouvernance, à savoir apprendre ensemble la coproduction de projet (entre la collectivité et les autres acteurs locaux).

Ainsi, le projet d'Agenda 21 de la culture vise deux apports complémentaires à l'Agenda 21 local déjà porté par la ville depuis plusieurs années : la prise en compte des dimensions culturelles et de nouvelles méthodes de collaboration partenariale.

Les trois rencontres réalisées, qui ont été ouvertes au plus grand nombre puisqu'elles ont notamment donné lieu à un appel via la presse, ont permis d'associer environ 200 personnes à cette période de lancement⁴ ; sachant que la participation reste ouverte et que chacun peut et pourra encore, à tout moment, rejoindre la démarche en cours.

La typologie des participants

- Les élus d'Angers ont été sollicités, compte tenu du lien entre leurs délégations et l'esprit général de l'Agenda 21 de la culture ;
- Les services de la Ville d'Angers ont été mobilisés en lien avec les élus de référence présentés ci-dessus (avec dans ce cadre, une représentation particulièrement significative de la Direction Action culturelle) ;
- L'ensemble des opérateurs culturels et des artistes déjà en lien avec le territoire angevin ont été invités à se joindre à ces rencontres ;
- Des représentants des citoyens du territoire (via le conseil de développement du Pays et de l'Agglomération d'Angers, le comité d'usagers du centre communal d'action sociale, le Comité de liaison handicap, les associations des maisons de quartiers) ont été sollicités ;
- Des citoyens volontaires issus du grand public ont répondu à un appel à candidature lancé dans le journal municipal Vivre à Angers et la presse locale ;

³ Les diaporamas et autres supports utilisés pendant ces rencontres sont disponibles auprès de la ville d'Angers (site internet ou service de l'action culturelle)

⁴ Voir liste des participants en annexe 2

- Des agents municipaux volontaires ont répondu à un appel à candidature lancé dans le journal interne municipal ;

Les règles du jeu fixées pour la participation aux rencontres pour le travail en développement durable

- **Règle 1** : Les démarches de développement durable correspondent à un **apprentissage collectif** et à un **support d'innovation**. Pour inventer, **la parole est libre** à toutes les idées, les interrogations, les suggestions, les doutes..., sont légitimes (oser penser autrement, éviter l'autocensure, ...)
- **Règle 2** : Pendant les travaux d'élaboration des projets en développement durable : **une personne a une voix** (la parole a autant de valeur, de poids, d'où qu'elle vienne dans les groupes : pas de hiérarchie professionnelle ou sociale ; reconnaissance de l'expertise des savoirs et du vécu).
- **Règle 3** : L'état d'esprit retenu est celui de la construction : l'analyse critique est centrale, mais **une critique négative a autant que faire se peut, une suggestion**.
- **Règle 4** : Les personnes associées aux travaux d'élaboration de l'Agenda 21 de la culture auront une **responsabilité collective, celle du portage des résultats de l'action et de l'évaluation**.

Les échanges réalisés lors des trois premières séances ont permis de commencer à identifier ce qu'évoque le terme « culture » et le terme « développement durable » pour les participants, quelles sont les préconisations pour avancer ensemble dans le sens de l'élaboration de l'Agenda 21 de la Culture.

Les principaux aspects traités sont résumés ci-après⁵.

⁵ Les synthèses plus détaillées des ateliers du 18 octobre 2008 sont disponibles auprès de la ville d'Angers (site internet ou service de l'Action culturelle)

A – LA PREMIERE RENCONTRE DU 18 OCTOBRE 2008 : A-1 / L'ORGANISATION DES ATELIERS DE COPRODUCTION

1. Définir un fil conducteur transversal (une «clef d'entrée») pour orienter la réflexion sur l'Agenda 21 de la culture du territoire angevin

- ⇒ Les supports de travail :
 - La présentation et les échanges de ce matin
 - Les connaissances de chacun, en termes de développement durable et de culture
 - Le texte Agenda 21 de la Culture (Barcelone 2004)
- ⇒ Les questions :
 - Quelle clef d'entrée pour croiser la vie culturelle angevine ET la gouvernance, l'économie plurielle, la cohésion sociale, l'environnement ?
- ⇒ Pour illustrer : « la clef d'entrée » de l'Agenda 21 de la Culture du Pays de Pontivy : «les parcours culturels des populations »

2. Faire des recommandations pour aider à la réussite de la démarche (point de vigilance, proposition de personnes à associer, ...)

- ⇒ Objet du travail en ateliers : Préciser comment nous devons aborder l'Agenda 21 de la culture du territoire d'Angers
- ⇒ Méthode de travail proposée (14h15-15h45) :
 - Un travail en ateliers de coproduction de 8 à 10 personnes environ (groupes pré-composés)
 - Une restitution en séance plénière par "mots-clefs" par le rapporteur en 5mn environ.

A-1 / LES APPORTS DES ATELIERS DE TRAVAIL : CITATIONS DES QUESTIONS ET MOTS CLES RETENUS PAR LES DIFFERENTS ATELIERS

Si l'on vous dit « culture et développement durable », ... à quoi pensez-vous en quelques mots clefs ?

- « Toutes les cultures pour tous ; être à l'écoute de nouvelles pratiques culturelles ; être curieux de la culture de l'autre »
- « La mémoire, la transmission (cohésions sociales avec renforcement des relations intergénérationnelles) »
- « La culture créatrice de lien et de cohésion sociale (notamment pour les personnes handicapées) : la culture comme moyen d'expression et de cohésion ; culture : trait d'union d'une vie collective, créative et moteur pour l'échange, outil du mieux vivre ensemble ; médiation ; démarche socioculturelle versus démarche culturelle sociale »
- « Initiative : projet artistique indépendant, **porteur d'un projet culturel** »
- « Ouverture : décroisement ; déconstruire les représentations sociales pour changer les comportements (défis du développement durable) ; bonnes pratiques ; appropriation par les artistes »
- « Rencontre : entre l'art et le public »
- « Education : pédagogie ; sensibilisation ; apprentissage : intéresser le public par la découverte ; appropriation ; passerelle ; enfance »
- « Mutualisation : mise en réseau des acteurs culturels, coparticipation, lien acteurs et publics : artistes, citoyens, professionnels, amateurs »

- « Territoire, intercommunalité ; tous les territoires ; pas de territoire sans outils culturels »
- « Accessibilité : gratuité ; rapport au temps et à l'argent : mobilité de l'offre, itinérance, information, ... ; information sur l'offre culturelle diversifiée et de qualité mais pas de public ; communication »
- « Passer de la démocratisation de la culture (ouverture vers un plus grand public) à la démocratie culturelle (tous acteurs de la culture) »

Quels sont les sujets à intégrer relevant de la culture dans le projet de développement local ?

Nb : Certains éléments sont, de fait, redondants avec le point précédent. Ce qui témoigne sans doute de leur importance, et/ou de ce qui appartient à la conscience collective lorsque l'on pense à la culture. D'autres points peuvent être contradictoires, puisque l'idée n'était pas, ici, de construire du consensus)

- « Inter-culturalité ; multi-culturalité ; pluralité de la culture ; une diversité culturelle équitablement représentée ; multi-dimensionnalité, les savoirs, les savoir-faire, les traditions ; la culture doit-être multi-sensorielle (handicap) ; culture : prise en compte des différences culturelles - des outils culturels ; culture/populaire ≠ culture élitiste »
- « La culture ne s'arrête pas à l'art - moyen de lutter contre l'isolement ; vivre ensemble ; moyen pour chacun de prendre sa place dans la société ; reconnaissance et valorisation de chacun à sa place ; intégration (sociale ?) ; lien social/culture quartier ; articulation amateur/bénévoles/professionnels ; le carnaval comme lien entre différentes activités, différentes générations - besoin de moyens/de connaissance ; culture = patrimoine de tous les angevins, faciliter l'accès, intégrer les publics dans les lieux de culture y compris dans la programmation »
- « Accompagnement du besoin de dire et de faire des populations ; nécessité d'une gouvernance à l'écoute des demandes ; simplification de l'initiative/Accessibilité à la culture »
- « Représentation : lutter contre les représentations qui empêchent les publics de s'ouvrir aux différentes formes de culture, qui créent de l'autocensure (ex. le hip hop n'est pas réservé à certains quartiers) nous sommes tous analphabètes d'une culture ; « utilisation » des jeunes générations pour amener l'ensemble de la population ; ouverture aux cultures de l'autre ; se déconnecter de ce qu'on connaît habituellement ; casser "les clivages" »
- « Favoriser le désir ; épanouissement choisi ; rencontrer des différences sociales culturelles = source de difficultés, mais aussi de richesse »
- « Culture et éducation ; problème d'appropriation/de consommation à la culture de la part de la jeunesse; sensibilisation du jeune public, des publics éloignés et défavorisés ; assurer la pérennité de la culture par l'éducation des jeunes ; enjeu de la formation et de la pédagogie pour rendre accessible le développement durable ; formation tout au long de la vie ; accompagner le public à comprendre les œuvres artistiques difficiles d'accès »
- « Clés pour comprendre et critiquer le monde »
- « Nécessité d'une ouverture d'esprit qui permet une vision généraliste ; comment faire pour que les réseaux se croisent ? ; mise en réseau des opérateurs culturels et des services associés »
- « Art de vivre ; interdépendance de la nature et de la culture qui justifie la relation entre développement durable et culture »
- « Mobilité de la culture ; rôle de l'espace public ; Utilise-t-on au mieux les locaux associatifs ? »
- « Mettre en valeur les prescripteurs de culture ; l'artiste aussi doit se mettre en avant pour aller vers le public (valoriser) ; est-ce que la ville a une politique culturelle digne de ce nom concernant les artistes plasticiens locaux ? »

- « Intercommunalité »
- « Faire le pari de l'avenir, prendre des risques »

Propositions pour agir dans le sens d'un projet culturel local (puis Agenda 21 de la culture)

Nb : Les regroupements des citations par mots clés sont suggérés par l'Observatoire de la Décision Publique, et ne sont pas issus des groupes de travail

Reconnaître et vivre la diversité culturelle

- « Reconnaître la pluralité culturelle
- « Pas "une culture pour tous" mais "des cultures pour chacun" »
- « Nous ouvrir aux cultures peu légitimées »
- « Sortir du folklore en favorisant les échanges interactifs entre les cultures »
- « Favoriser la culture dans les quartiers »

Promouvoir la créativité et la création

- « Favoriser l'émergence des cultures "modernes" (des jeunes) et les rapprocher de la culture "classique" »
- « Travailler à l'éveil culturel très tôt - dès l'école maternelle/primaire »
- « Valoriser les cultures d'origine, pour nourrir la curiosité, ouvrir les lieux, être à l'écoute des initiatives, imaginer nos parcours de vie future »
- « Définir des micro-idées (il y en a plein !) »
- « Proposer des résidences d'artistes »
- « Passer de la culture passive à la culture active »
- « Echanger pour inventer »
- « Organiser des frottements entre des secteurs différents pour générer de la création »

Promouvoir les rencontres et les solidarités

- « Développer des outils semblables à la "charte culture et solidarité" »
- « Rendre accessible à toutes les catégories »
- « Rencontre et interactivité entre les publics scolaires et les artistes/Education »
- « Soutenir et associer les associations ayant des initiatives dans les quartiers »
- « Inventer des rencontres entre les différents corps de métier, les différents acteurs »
- « Développer l'interactivité entre (les artistes et) le public »
- « Organiser des événements en mélangeant professionnels et bénévoles »
- « Inventer une sorte de "forum" pour permettre aux artistes et aux associations - acteurs culturels de se rencontrer (ex : forum ANPE spectacles) »

Donner toute sa place à la nature

- « Faire découvrir le rapport / la continuité nature et culture par le biais des jardins par exemple, du travail de la terre »
- « Valoriser les paysages et savoir-faire en vue d'une appropriation par la population »
- « Environnemental - accompagner la prise de conscience des possibles économies d'énergie sur le champ »
- « Tenir compte de l'environnement écologique : développer les éco-manifestations (déchets, ...) »
- « Proposer un volet éco-festival au sein des accroche-cœurs »

Construire la ville ensemble (espace de vie urbaine)

- « Accompagner les mutations urbanistiques des populations par des médiateurs ou par la création, par la collecte de la mémoire – trouver de nouveaux liens et expressions - ex : étudiants investissent la ville ; partir des besoins de la population pour leur proposer un accompagnement culturel (ex : démolition de quartiers) »

Diversifier et partager les ressources

- « Ne pas parler d'argent trop tôt (associations, acteurs culturels) »
- « Se donner du temps ; Se donner plus de temps pour se construire, pour plus de rencontres/d'échanges »
- « Mutualiser les moyens »
- « Economie plurielle : 3ème voie entre le tout public et le tout privé ; chercher un équilibre des financements entre public – privé »
- « Accessibilité : gratuité de certains évènements, mobilité, décentralisation, chèque livre : choix ; Travailler à l'accessibilité tarifaire ; politique tarifaire et équité »
- « Mettre en place des outils culturels mobiles »

Renouveler les modalités de débats et de collaboration

- « Solliciter des propositions des acteurs culturels locaux et encourager un dialogue de proximité avec les responsables culturels
- « Décentraliser les lieux de débat (proximité)
- « Mettre les artistes au cœur de l'Agenda 21 de la culture
- « Articuler mieux démocratie représentative et démocratie participative - ex : délégation (dont budget) aux acteurs - comité d'usagers (des acteurs culturels, au sens large ?) »
- « Inventer une nouvelle méthode »
- « Lien avec les conseils de quartier »
- « Mettre en place des Commissions avec une participation représentative plurielle (dont des artistes, des structures habitants, fonctionnaires, autres citoyens, ...) »
- « Inviter l'institution éducation nationale pour l'Agenda 21 ; associer le monde éducatif ; s'appuyer sur l'éducation nationale »
- « Prendre en compte de tous les acteurs « périphériques » »
- « Avoir des élus tenaces qui ne baissent pas les bras »
- « Que les élus définissent davantage la politique culturelle de la Ville d'Angers et en informent les angevins pour qu'ensuite ils (les angevins) soient en capacité de leur répondre, (aux élus) (rôle de l'élu que de proposer au départ) - Définir les priorités de cette politique à partir des travaux d'aujourd'hui (cf. 18.10.08) - à continuer dans la durée »

Approfondir et partager la connaissance pour orienter l'action

- « Analyser les raisons du défaut de fréquentation de certaines manifestations culturelles »
- « Etat des lieux du tissu culturel »
- « Evaluer des besoins »
- « Favoriser l'expression du public et notamment des jeunes »
- « Aller vers tous les habitants ; faire appel à des personnes qui ne vont pas naturellement à la culture, les impliquer dans le projet »
- « Impliquer le public dans la programmation ; associer les publics à la politique culturelle »
- « Transmettre l'idée que le développement Durable peut être moteur pour l'action culturelle ; construire une grille de lecture développement durable pour faciliter la prise en compte dans les projets culturels »

Inventer pour mieux informer et transmettre

- « Changer les modes de sensibilisation »
- « Réfléchir à de nouveaux canaux de communication : crieur public, NTIC, télé locale, journaux communaux, bouche à oreille des acteurs directement auprès des populations qu'ils visent par les rencontres. (Petits projets). Toute l'équipe d'un projet mobilisée pour en faire la promotion (flyers distribués réunions) »
- « Développer des moyens de communication adaptés ; communiquer l'offre culturelle de façon efficace à tous les publics »
- « Mobiliser les acteurs (éducatifs) de l'école les mieux qualifiés pour la transmission et la valorisation des savoirs et des initiatives particulièrement en direction des milieux culturellement défavorisés »
- « Permettre la création d'un annuaire d'artistes à l'échelle départementale et/ou annuaire des acteurs culturels et artistes du territoire Angevin (ex : l'ENCEINTE, Balladart) »
- « Créer un répertoire des lieux susceptibles de faire intervenir les artistes »
- « Faciliter la communication »

Nb : Deux apports d'atelier difficile à comprendre, et donc non intégrés dans les regroupements :

- « ***Continuer à couvrir et associer d'autres acteurs au fur et à mesure de la science*** »
- « ***Déconcertation par rapport à la question de définir "la vie culturelle angevine"*** »

Les Conditions de réussite et les points de vigilance ?

- « Oser prendre des risques, soutenir les artistes locaux »
- « Donner place aux initiatives de la société civile »
- « Etre vigilants pour éviter les politiques (dans le sens instrumentalisation) dans l'élaboration de l'Agenda 21 de la culture »
- « Considérer le public comme intelligent. Pas d'infantilisation »
- « Aller vers du plus CONCRET ; que ce qui se dit aujourd'hui (18.10.08) soit appliqué »
- « La culture n'a pas de périmètre, difficile de l'arrêter à un territoire »
- « Faire attention à ce que la "professionnalisation", les "normes", l'encadrement juridique ne découragent pas la création spontanée individuelle et collective »

B – LA DEUXIEME RENCONTRE DU 22 NOVEMBRE 2008 :

b-1 / LES APPORTS DES DEBATS

Nb : Les citations des propos ci-dessous sont issues des échanges de la salle ; les regroupements sont proposés par la Ville d'Angers. Certains points peuvent être contradictoires, puisque l'idée n'était pas, ici, de construire du consensus

Les échanges d'idées

Institution et projets émergents

→ « Tout semble venir « d'en haut », par exemple il y a des projets comme le Quai qui sont décidés « en haut ». Mais les gens peuvent se sentir « écrasés par le haut ». La gouvernance s'impose pour que des projets issus du territoire, des acteurs provenant du territoire, s'imposent et se montrent. On ne parle pas du Slam. On pourrait pourtant en faire/voir au Quai »

→ « Faire une place dans la diffusion aux formes culturelles émergentes, ex de la programmation hip hop du Quai sans lien avec les ateliers tout au long de l'année à Jean Vilar »

→ « Les grands équipements sont des choix politiques, comme le fait de rénover un Musée des Beaux-arts, de créer le Quai pour remplacer une salle de cinéma vieillissante. L'objectif est l'irrigation des territoires, du pays. »

→ « Les bibliothèques maillent tout le territoire, elles peuvent être l'écho de ce qui s'y passe : on s'inscrit dans la valorisation de ce que les habitants font, sans critère d'excellence. A Belle-Beille : exposition d'artistes du quartier - Pas le critère d'excellence - Annie Fratellini fait son cirque : enfants qui envahissent la Bibliothèque »

→ « Complémentarité des lieux : de la rue à la scène, nécessité de lieux conviviaux pour toutes les cultures »

→ « Le Quai est un lieu qui a été vite investi par les angevins, le Forum du Quai est un lieu accessible sur réservation, même si l'occupation est insuffisante c'est possible »

→ « Valoriser les lieux culturels par exemple le Grand Théâtre, T'es Rock Coco - L'autrement café : lieux importants »

Gouvernance et politique culturelle

→ « Exploitation à faire de la gouvernance culturelle qui n'a jamais été explorée à Angers. On peut être « écrasé » par le manque d'échanges et de débats réguliers sur la politique culturelle. »

→ « Faire du Quai un lieu de démocratie culturelle, et pas que seulement de démocratisation de la culture »

→ « Mettre en place des discussions de la programmation d'un lieu avec les opérateurs, avec des personnes du public »

→ « Il faut trouver des formes de communication pour contribuer à la gouvernance, et ne pas avoir qu'une communication « du haut en bas »

→ « La gouvernance c'est aussi se garantir contre l'instrumentalisation possible d'une démarche, c'est un point de vigilance »

Lien entre économie et culture

→ « On peut avoir du temps mais pas d'argent. »

→ « Intégrer la notion de relation entre l'économie, l'emploi et la culture »

→ « Les financements de la culture sont le plus souvent publics : il faut aller davantage vers le mécénat, le privé »

La science fait partie de la culture

→ « La science est partie intégrante de la culture, il faut décloisonner, ne plus parler de culture scientifique »

→ « La culture scientifique peut être contributive et dynamiser le travail des citoyens, pour éclairer les choix de société, questionner la position des experts »

→ « Des expériences sont en place : cafés-sciences, expos, théâtre scientifique, il y a des nouveaux outils à inventer »

Les publics

→ « Offrir des éléments culturels aux prisons, écoles »

→ « Education à la culture par l'école et solliciter les parents pour qu'ils relaient l'effort vis-à-vis de leurs enfant »

→ « Donner accès à la famille, valoriser la culture de l'oralité »

→ « Susciter l'intérêt à la culture de toute la population : ceux qui n'y vont pas, ceux qui vont vers les cultures savantes, ceux qui vont vers les cultures populaires »

→ « Avoir une offre pour toutes les populations (ex. les jeunes publics...) »

Cultures extra-européennes, cultures du monde

→ « Difficultés à épanouir les initiatives citoyennes, les initiatives des institutions écrasent tout »

→ « Question de la curiosité pour les cultures extra européennes en dehors de la musique »

→ « Trouver des passerelles dans l'ensemble de la population et éviter le communautarisme »

Regards théoriques

→ « Le Développement durable est un processus qui se met en place avec à l'intérieur des dynamiques entre des acteurs, des propositions »

→ « Le développement durable permet la mise en contexte d'une situation ; exemple : comment résoudre l'accès à la culture ? »

→ « Il faut mettre en avant la différence entre Culture (la création, les artistes) et Education (l'accès à la culture) ; mouvement de l'Union Européenne depuis le traité de Schengen »

→ « Démarche d'agenda 21 de la culture est une démarche généreuse, malgré l'élément dialectique difficile entre culture et développement durable, sur la base d'idées naïves »

Les échos d'expérience sur le croisement de la culture et du développement durable

Un Grand évènement en France et en Europe : Les Transmusicales

« Actions développées autour de 2 axes : l'environnement (les flux d'énergie, le covoiturage, les gobelets, le carburant) et la gouvernance (relations aux usagers, comité des publics, blogs)

Bilan : un poste créé qui a généré des économies financières, une meilleure action sociale vis à vis du public

Le Pays de Pontivy (à l'initiative du Conseil de développement du Pays de Pontivy)

Un projet centré sur les parcours culturels des populations locales et d'ailleurs

Les questions posées

Où et qui sont les publics ?

« Quelles sont leurs attentes ? Le risque même quand on est bien intentionné est d'agir sur des représentations présumées. On parle à la place des publics, qui sont déterminés socialement. »

→ Opportunité de disposer d'outils de types « enquête auprès des publics », pour orienter l'action ?

Est-ce que la démarche est orientée par la Ville dans une direction déjà établie ?

A priori il y a 2 alternatives :

→ Revisiter la Politique culturelle, étudier l'offre existante et relire au crible du développement durable, socialiser OU prendre en compte la diversité culturelle pour bâtir une nouvelle offre

Réponse : On ne peut pas décrire une démarche réellement participative avant de la produire. Il faut accepter l'incertitude tant pour les participants invités par la ville que pour la Ville qui crée le cadre des échanges. C'est une position responsabilisante. La manière, la méthode est aussi importante que le résultat

Les suggestions méthodologiques

→ Etre à l'écoute (des publics pour être en phase avec eux, des artistes)

→ La culture n'est pas « un plat tout prêt », c'est un échange réciproque « je donne, je reçois »

→ Principe de bienveillance

→ Posture de regarder d'ailleurs, de ne pas être sur ses enjeux habituels

→ Adopter la posture : une critique = une suggestion

→ Chacun doit changer de point de vue pour rejoindre les objectifs du développement durable

→ L'appropriation c'est : « le faire ensemble »

Quelques pistes pour agir

→ Il faudrait distinguer entre la phase d'élaboration et la phase de décision. Il revient aux institutions publiques (élus) de faire les choix. Mais une gouvernance participative peut fonctionner dès la phase d'élaboration. Cela suppose

- de rendre public tout projet suffisamment en amont de la décision
- d'ouvrir les échanges à tous ceux qui le souhaitent pour une élaboration collective, sur une durée suffisante,
- de laisser aux élus la responsabilité des choix finaux.

→ Il convient de revisiter la politique culturelle à travers le prisme du développement durable. La culture n'est pas le monopole de la Ville d'Angers, donc chaque acteur a pour responsabilité de revisiter ses actions au regard du développement durable.

→ L'art est nécessairement partout dans la ville. Il existe de nombreuses actions, avec des acteurs sociaux en transversal avec des équipes artistiques, avec une réflexion très poussée. Pour y voir clair il faudra de la coordination ; c'est le mot clé, faciliter le travail collectif, pour mieux travailler ensemble.

→ Eduquer les parents d'élèves, pas que les enfants. La culture via l'école mais pas toujours relayée par les parents qu'il faut associer

→ Soutien des institutions aux petites associations, faire de l'espace pour le faire des gens, pour les initiatives citoyennes

C – LA TROISIEME RENCONTRE DU 17 DECEMBRE 2008 : **C-1 / LES APPORTS DES DEBATS**

Cette dernière rencontre a permis de valider le cadre de travail pour les mois à venir, c'est-à-dire une démarche en deux volets :

Volet 1

- Définir une clé de lecture "culture et développement durable" claire et lisible par tous
- Sur la base de la clé de lecture, réaliser un diagnostic partagé au regard du DD
- Elaborer la stratégie locale de la Culture allant dans le sens du développement durable⁶.

Les apports des 18.10 et 22.11 serviront de base de travail à l'élaboration de la clé de lecture.

Volet 2 –

Analyser un évènement ou une structure local(e), au regard du développement durable. Ainsi, les débats du 17.12 ont permis d'identifier trois supports possibles : les Accroche-cœurs (évènement), le Chabada ou le Quai (structures). Le choix définitif sera réalisé, après interrogation des porteurs de projet, en vue de la réunion plénière n°4 du 3 février 2009.

⁶ Pour illustrer : les acteurs du Pays de Pontivy ont choisi le fil conducteur suivant pour l'élaboration de leur Agenda 21 de la Culture territoriale : « les parcours culturels des populations » (ce qui a conduit à traiter différents aspects, tels : la découverte, l'expérience, la pratique, la formation, ...)

Annexe 1 – Repères en développement durable

« Le développement durable vise l'harmonie entre les humains, et l'harmonie entre les humains et la nature. » Commission mondiale du développement durable 1988

